











**Avril 2023**

## I. ACTUALITÉS

- **Glaciers, océans, sécheresses, vagues de chaleur : le climat mondial continue de se dégrader :** le chaos climatique a touché tous les continents selon le dernier rapport annuel l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié le 21 avril 2023. A lire ici :  
- L'évènement « **Mai à vélo** » revient pour une troisième édition. Pour faire de la France une véritable nation du vélo et installer définitivement cette culture, le **Gouvernement a lancé la fête nationale « Mai à vélo »** en 2020. Le collectif d'acteurs nationaux « Mai à vélo » a été créé pour gérer cet évènement national. Plus d'informations ici : 
- « **Mon Compte Mobilité** » est un projet porté par Cap'Gemini et la Fabrique des Mobilités, soutenu par le GART et l'ADEME, et lauréat de l'appel à programme CEE lancé en 2019. L'ADEME et le Ministère des Transports annoncent **continuer de soutenir le projet « Mon Compte Mobilité »**. Plus d'informations ici : 
- Après une première période de déploiement expérimental dans la région bordelaise, l'application d'information routière **Coopits** est expérimentée au niveau national depuis le 26 avril 2023. Coopits permet de recevoir des informations sur le trafic en temps réel directement qualifiées et issues des gestionnaires en charge de l'exploitation des réseaux routiers. A découvrir ici : 
- La Région Ile-de-France a adopté, en septembre 2022, le **Plan de protection, de résistance et d'adaptation de la région Île-de-France face au changement climatique**. Ce plan est structuré en 5 axes de travail, comporte 61 mesures dont celle dédiée à « Mettre en place un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique », espace coopératif. L'Institut Paris Région mène une étude de préfiguration de cet observatoire/réseau. Il est proposé aux collectivités de répondre à un questionnaire, accessible ici :  Dossier de presse : 
- Une **consultation publique sur le Plan national d'adaptation au changement climatique du sport** est ouverte jusqu'au 4 juin 2023. Organisée par le Ministère des sports, avec la collaboration du Ministère de la transition écologique, elle vise à recueillir des propositions de mesures d'adaptation au changement climatique, en fonction des typologies de pratiques sportives : 

## II. À VOS AGENDAS !

- La COMmunauté Ecologie et Territoires (COMETE) organise un webinar en partenariat avec l'UNADEL le **mardi 16 mai 2023 à 15 h** : "**Faire de la transition agricole et alimentaire un projet collectif à l'échelle du territoire**" en visioconférence. Les acteurs locaux ont un rôle majeur de soutien d'une agriculture adaptée au changement climatique, qui préserve la biodiversité, renforce l'autonomie alimentaire et permette l'accès de tous à une alimentation diversifiée, durable, favorable à la santé. : Inscription ici :  et programme détaillé ici 

### III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

- Fonds Vert : le guichet est ouvert ; doté de 294,88 M€ à l'échelle de l'Ile-de-France, il finance des travaux, mais aussi des études ; pour tout renseignement, contacter votre sous-préfecture ou la DDT (pour les projets de rénovation énergétique ou d'éclairage public, contact : [ddt-cdte@val-doise.gouv.fr](mailto:ddt-cdte@val-doise.gouv.fr)) ; Un dossier de presse national présente les premiers lauréats :
- Pour amplifier l'impact du Fonds vert en faveur de la transformation écologique des territoires et de leur adaptation au changement climatique, la **Banque des Territoires** propose des prêts de long terme aux collectivités. Pour financer des travaux permettant des économies d'énergie importantes (≥ 30 %) dans le cadre de projets de réhabilitation ou d'opérations mixtes de construction-réhabilitation, un **prêt Transformation écologique** est proposé. Durée : de 20 à 60 ans maximum en cohérence avec la durée de vie économique des actifs financés. Taux : fixes (barèmes mensuels) ou révisibles : Livret A + 0,4 %. Plus d'informations :
- L'ADEME lance la 2ème édition de l'AAP **Une ville/Un réseau** pour une **aide maximale pouvant monter jusqu'à 80%** : cette aide s'adresse aux collectivités, associations et entreprises qui souhaitent réaliser une **étude pour déterminer les conditions de réussite de leur projet de création ou d'extension d'un réseau de chaleur et/ou de froid EnR&R** ou d'une boucle d'eau tempérée géothermique, au sein d'une ville ou d'un EPCI de population inférieure à 50 000 habitants. Date limite : 15/09/2023 ; Plus d'informations ici :
- L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à projets 2023-2024 « **Aires éducatives** ». Une aire éducative, outil de pédagogie active, est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves du CE2 jusqu'à la 3ème. Le montant dédié est de 800 000 €. Le **dépôt de candidatures a lieu du 1<sup>er</sup> au 26 mai 2023 inclus**. Pour plus d'informations ici :
- **Chèque Energie** : les envois (sans qu'il soit besoin d'effectuer une démarche) du chèque énergie sont en cours en Ile-de-France ; pour plus de renseignements, consultez le [site dédié](#) . Il est possible d'utiliser le chèque énergie (voire cumuler les chèques sur 3 ans) pour financer certains travaux d'économie d'énergie. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE). Le site [France Rénov'](#) met à disposition la liste de ces professionnels, ainsi que des conseils et des informations sur les aides financières disponibles.
- **Chèque Energie Bois** : **une aide de l'État de 50 à 200 euros jusqu'au 31 mai 2023** : Ce « chèque énergie bois », n'est pas envoyé automatiquement. Il doit être demandé sur le portail dédié. Son montant est compris entre 50 € et 200 € en fonction des revenus, de la composition du ménage et du type de bois de chauffage (granulés, bûches, bûchettes ou plaquettes) ; pour en savoir plus :

### IV. RESSOURCES DOCUMENTAIRES - pour se former et s'informer

- Depuis 2019, le "**Décret Tertiaire**", impose une réduction des consommations d'énergie des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. "Améliorons la Ville" et l'AREC ont organisé, le 14 mars 2023, une rencontre "**Audit et financement**" à l'attention des maîtres d'ouvrage publics et privés, collectivités locales, industries, entreprises, bureaux d'études et architectes. Replay :
- Depuis 2020, le CEREMA développe une méthodologie pour accompagner les réflexions autour de la résilience, qui s'appuie notamment sur la « **boussole de la résilience** » et fournit un cadre d'action destiné à renforcer l'adaptation des territoires. A lire ici :
- **Retour d'expérience** : Depuis août 2022, l'agglomération Foix-Varilhes propose un **service de transport régulier et à la demande** : l'agglomération-bus, pour desservir les 42 communes du territoire. Objectif : proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle pour les trajets du quotidien. A lire ici :